

8/12/18

Volume XVII – Lettre 10

30 Kislev 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav David Ostroff,
sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, *chlita*

Hil'hoth Bera'hoth: Quantité minimale nécessitant une bera'ha ha'harona.

Ces mêmes règles s'appliquent-elles également aux liquides ?

Celui qui consomme un volume de רביעיית הלוג (quart de log, couramment appelé *reviith*) récitera la *bera'ha ha'harona*. Nous avons ici aussi une *ma'bloket* (discussion).

Ce *reviith* représente :

- pour Rav 'Haim Naéh : 86 ml
- pour le 'Hazon Ich : 150 ml
- pour Rav Moché Feinstein : 93 ml.

Quel est le temps imparti ?

Selon certaines opinions, le laps de temps imparti à la consommation d'un liquide, appelé שיעור שתיית רביעיית, est différent de celui concernant la consommation de nourriture. La définition du *chiour* (quantité) lui-même n'est pas claire. Pour certains, il se définit par rapport à la manière habituelle selon laquelle les gens se désaltèrent qui, selon le *Michna Beroura*, équivaut à 2 gorgées. ¹ D'autres expliquent que "une gorgée" signifie que le verre reste continuellement dans la bouche et que l'on ingurgite le *reviith* d'un trait alors que "deux gorgées" signifie que la boisson a été avalée en deux coups rapides pendant lesquels le verre n'a quitté qu'une seule fois les lèvres. ²

Beaucoup d'autres considèrent enfin que le temps nécessaire à l'absorption d'un liquide est le même que celui d'un autre aliment, à savoir כדי אכילה פרס. ³

Quelle est la hala'ha (loi) ?

Selon le *Michna Beroura*, ⁴ l'usage est de ne pas réciter de *bera'ha ha'harona* quand on absorbe un liquide dans un laps de temps supérieur à כדי שיעור שתיית רביעיית. En fait il convient de boire 86 ml de liquide (ce qui n'est pas énorme) en une ou deux gorgées. Beaucoup d'autres ont l'habitude de réciter la *bera'ha ha'harona* si le liquide a été bu en moins de 4 minutes. ⁵

[1] *Chaar Hatsioun siman* 210:11

[2] Voir יא הלכה ברור au nom de Kol Dodi dans le *Séfer* זואת הברכה

[3] Voir *Michna Beroura* 210:1 qui

cite le Gaon de Vilna [4] *Ibid*

[5] *Chatei Rav B. Zilber, Rav Eliachiv, le 'Hazon Ich et le Steipler. Rav Sternbuch chlita* suit l'opinion selon laquelle, on ne récite de *bera'ha ha'harona* qu'après avoir consommé au moins כדי אכילה פרס

Un mot sur la **Paracha**, par le Rav Ozer Alport **מקץ**

(XLI:33)

וְעַתָּה יִרְא פְרַעֲהָ אִישׁ נְבוֹן וְחָכֵם וְיִשִּׁיתָהּ עַל אֶרֶץ מִצְרַיִם

Donc, que Pharaon choisisse un homme prudent et sage et qu'il le prépose au pays d'Égypte.

Yossef fut extrait de sa prison pour interpréter les rêves de Pharaon. Il expliqua que ces rêves prédisaient sept années d'abondance suivies de sept années de famine et qu'en conséquence, il recommandait la nomination d'un conseiller avisé pour superviser le projet de stockage de vivres pendant les années d'abondance pour subvenir aux besoins des années de famine. En entendant cette proposition, Pharaon répondit qu'il n'y avait personne de plus apte à jouer ce rôle que Yossef lui-même, qui avait fait preuve d'une grande perspicacité en proposant une telle idée.

Pharaon avait demandé à Yossef d'interpréter ses rêves. Pourquoi Yossef décida-t-il de donner des conseils sur la meilleure façon de traiter les conséquences de son interprétation des rêves, ce qui ne lui avait pas été demandé ? De plus, pourquoi Pharaon ne fit-il pas remarquer à Yossef qu'il avait outrepassé son mandat, mais lui demanda au contraire de superviser le nouveau projet ?

Le Gaon de Vilna répond à ces questions par une brillante explication. Une personne à qui on indique que son rêve fait référence à des événements dans un avenir lointain n'a aucune raison de croire l'interprétation qui lui est donnée, puisqu'il ne peut le vérifier. On peut même ajouter que celui qui doute de ses capacités à interpréter un rêve, aurait tout intérêt à donner une telle explication, de sorte qu'il n'y ait aucun moyen de vérifier et de ruiner sa réputation.

Ainsi, Yossef déclara à Pharaon que son rêve faisait référence à l'arrivée immédiate de sept années d'abondance, qui seraient immédiatement suivies de sept années de famine. Logiquement, Pharaon aurait pu croire l'explication de Yossef, car il aurait été insensé pour ce dernier de proposer une interprétation qui se révélerait rapidement incorrecte.

Pourtant, même après le début des années d'abondance, Pharaon aurait pu ne pas être convaincu de la sagesse de Yossef et vouloir attendre sept ans avant de voir si la famine allait effectivement commencer comme l'avait prédit Yossef ou même pendant quatorze ans pour voir si la famine se terminerait comme il l'avait prévu. *Hachem* reconnut le danger potentiel d'une telle réaction, qui aurait limité la confiance de Pharaon en Yossef pour le nommer à la conduite du projet dès le début.

En conséquence, le *Midrach* rapporte que *Hachem* fit oublier à Pharaon une partie de son rêve, en particulier la partie dans laquelle la recommandation de Yossef de nommer un homme sage pour superviser le projet de stockage était explicitement énoncée ! En entendant Yossef offrir non seulement une interprétation plausible et vérifiable de ses rêves, mais aussi lui rappeler une partie du rêve qu'il avait oubliée, Pharaon s'exclama (41:39), וַיֹּאמֶר פְּרַעֲהָ אֵל יוֹסֵף אֲחֵרֵי הוֹדִיעַ אֵלַיְהֶם אוֹתָךְ אֵת כֹּל זֹאת אֲיִן נְבוֹן וְחָכֵם כְּמוֹךָ, ce qui signifie que « puisque tu es informé de tout cela, y compris de la partie du rêve que j'avais même oubliée, il n'y a sûrement personne de plus sage que toi pour cette fonction ! »

Rabbi Yehochoua ben (fils de) Levi disait : « chaque jour, une voix céleste sort du Mont Horeb, proclamant : « Malheur aux créatures qui ont humilié la Torah, car qui n'étudie pas s'appelle «réprimandé», comme le dit le verset «C'est un anneau d'or dans le groin d'un porc, qu'une belle femme dépourvue de jugement» (Proverbes 11:22). Il est également dit : "Et les tables étaient l'œuvre de D-ieu et l'écriture était l'écriture de D-ieu gravée sur les tables" (Exode 32:16). Ne lisez pas "חרות" (gravé), mais plutôt "חירות" (liberté), car il n'est d'homme libre que celui qui s'adonne à l'étude de la Torah. Et qui étudie la Torah s'élève, comme il est écrit : "De Matana [les Israélites se sont rendus à] Na'haliel et de Na'haliel [à] Bamoth" (Nombres 21:19) ».

Voyons maintenant l'étude de la Torah et le véritable objectif du mode de vie de la Torah. Ce mode de vie offre certes une satisfaction dans ce monde. S'il s'agissait vraiment de la prescription parfaite de D-ieu pour nos vies, nous nous attendrions à ce que le plan physique s'intègre aussi bien que le spirituel. Cependant, ce n'est pas la véritable raison pour laquelle D-ieu nous a donné la Torah. D-ieu ne nous a pas donné la Torah pour que nous vivions bien ou même religieusement dans ce monde, mais plutôt pour que nous nous connectons avec Lui dans le « monde à venir ».

Comme nous l'avons vu ces dernières semaines, la Torah nous permet de nouer une relation avec D-ieu lui-même, en nous préparant au bonheur ultime du « monde à venir ». En étudiant la Torah et en observant les *mitsvoth*, nous nous conditionnons à la piété, nous nous transformons en des personnes plus spirituelles capables d'être connectées à D-ieu dans le « monde à venir ». Dans une certaine mesure, les *mitsvoth* elles-mêmes nous conditionnent, mais comme nous l'avons vu, nous pouvons observer religieusement chaque *mitsva*, en gardant la lettre de la loi, tout en restant fondamentalement des créatures de ce monde. Cependant, l'étude de la Torah, nous connecte directement avec D-ieu. Nous contemplons et apprécions la sagesse et les valeurs de D-ieu, en nous transformant en êtres humains moraux et spirituels. En fin de compte, notre « porc », la bête qui se trouve en nous, se transforme en un être humain à l'image de D-ieu.

Nous pouvons maintenant comprendre la suite de notre *michna* à savoir qu'il n'y a personne de plus libre que celui qui étudie la Torah. Celui qui ne fait qu'observer les *mitsvoth* peut pourtant n'être qu'un porc, une créature terrestre qui est juste forcée de suivre le style de vie de la Torah. Il vivra toujours dans ce monde et pour ce monde dans la limite permise par la Torah. Il peut même considérer les *mitsvoth* comme un fardeau écrasant, lui interdisant de satisfaire pleinement son côté animal. Il peut être observant, mais il est loin d'être « libre ».

L'étude de la Torah, cependant, nous transforme en êtres à l'image de D-ieu, des êtres qui ne veulent pas se vautrer dans la fange comme les porcs. Nous comprendrons et apprécierons la sagesse et les commandements de D-ieu, nous voudrions accomplir Sa volonté et nous rapprocher de Lui. Alors que celui qui observe une *mitsva* pourra retourner dans la boue chaque fois que la Torah ne le guidera pas (ou lorsqu'il pourra trouver une échappatoire), l'étudiant en Torah recherchera les plaisirs de l'esprit. Il ne sera pas en proie à la lutte intérieure et à la tourmente plus « humaines ». La Torah ne sera pas un fardeau, mais une opportunité et un portail vers D-ieu. Et ainsi, comme peu d'hommes sur cette terre, il sera vraiment libre.

Un mot sur la Téfila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

ותגמלנו חסדים טובים

Et accorde-nous la bonté bienfaitante

Le Rav Yehouda Leib Chasman, *zal*, compare cela à un homme riche qui a fait faillite et qui est maintenant obligé de faire du porte-à-porte pour chercher l'aumône. Alors que cette personne est prête à faire ce qu'il doit pour subvenir aux besoins de sa famille, il est submergé de gêne.

Qu'est-ce qu'il fait ? Il devient un colporteur vendant des babioles sur le marché. Il facture quatre fois le tarif en vigueur pour ses marchandises. Les gens acceptent cette surcharge, sachant très bien que c'est une forme de charité qu'ils transmettent à l'homme. Il ne ressent plus de honte; il est en affaires. *Hachem* fait de même pour nous, en nous permettant de mériter la bonté qu'Il nous accorde.

A la mémoire de Barou'h-Leizer ben Avraham BRAJZBLAT (8 Tévéth 5698)

& de son épouse Guitel et leurs enfants morts en déportation

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**